

## L'huile des catéchumènes :

Nous appelons "catéchumènes" les jeunes et les adultes qui se préparent à recevoir le sacrement du baptême. L'huile des catéchumènes sert lors des différentes prières qui précèdent leur baptême et leur accorde la force de combattre le Mal.



### Puis l'évêque consacre le Saint Chrême.

Cette huile sert pour les onctions lors des baptêmes, des confirmations et des ordinations.

Elle se différencie des deux huiles précédentes car l'évêque y verse un parfum. Ce parfum fait appel à la parole de st Paul : « *Nous sommes la bonne odeur du Christ* » (2 Co 2, 15).

**Le chrétien, marqué de cette huile**, est consacré pour vivre à la suite du Christ. Il participe à sa triple mission de **Prêtre** (par la prière), **Roi** (au service du prochain) et **Prophète** (en annonçant la Bonne Nouvelle).

Ces huiles sont ensuite transmises aux doyens des différents secteurs missionnaires de notre diocèse pour qu'elle soient utilisées dans toutes les paroisses.



La Messe Chrismale manifeste l'unité de toute l'Église diocésaine autour de son évêque.

**Elle est un temps fort diocésain de communion et d'envoi en mission.**

## La liturgie, un don à recevoir

3ème étape

Mgr Vuillemin invite tous les catholiques du diocèse pour célébrer la

# Messe Chrismale

Cathédrale  
Saint-Julien

Mardi  
26 mars 2024  
18h30

 ÉGLISE  
CATHOLIQUE  
EN SARTHE

sarthe.catholique.fr







Chaque année le mardi de la semaine sainte c'est-à-dire la semaine entre les Rameaux et Pâques, est célébrée la messe chrismale Ce nom vient du grec *khrisma* qui veut dire huile ou onction.

Il s'agit d'un temps de communion de tout le peuple de Dieu d'un diocèse, prêtre, diacre et fidèles-laïcs autour de son évêque.

Lors de cette célébration, **les prêtres renouvellent leurs promesses faites le jour de leur ordination** à savoir servir le peuple de Dieu, annoncer l'Évangile, célébrer les sacrements, être fidèle dans la prière, être unis au Christ et vivre en communion avec l'évêque du Mans et ses successeurs.



**Les diacres renouvellent aussi leur engagement pris le jour de leur ordination**, c'est-à-dire servir le peuple de Dieu dans la liturgie, l'annonce de l'Évangile et la charité.



Au cours de cette partie de la célébration, **l'évêque s'adresse 3 fois à l'assemblée** en lui demandant de prier pour les prêtres, les diacres et pour lui-même. Les fidèles laïcs ont donc aussi leur part pour que les ministres ordonnés soient de fidèles serviteurs du Christ. Ainsi tous, baptisés, chacun selon sa vocation, nous ne formons qu'un seul corps, témoins de l'Évangile.



Puis viennent après les bénédiction et consécration des huiles.

**Pourquoi de l'huile ?** Pendant l'antiquité l'huile était utilisée comme un élément médicinal, par les lutteurs avant leur combat, elle servait aussi pour l'éclairage... mais nous avons aussi des exemples d'utilisation dans l'Ancien Testament sur les **rois**, les **prêtres** et les **prophètes** pour signifier qu'ils sont choisis par Dieu et pénétrés de sa présence.



Il y a **trois huiles** : l'huile des malades, l'huile des catéchumènes et le Saint Chrême.

**L'huile des malades** : Lors du sacrement des malades, le prêtre fait une onction sur les mains et sur le front du malade pour lui redonner force et soulagement.